

# Unité syntaxique du français et unité morphologique du japonais dans le syntagme appelé prépositionnel

Yuki TAKEI

## 1. Introduction

Les aspects morphologiques et sémantiques participent grandement à une analyse de la structure des langues. Les particularités syntaxiques, morphologiques, et sémantiques sont donc liées étroitement les unes aux autres, ou plutôt se soutiennent entre elles, non seulement à l'intérieur des langues mais aussi dans leurs apparences. Quelle que soit la théorie méthodologique retenue ou pratiquée, il est nécessaire d'accepter la vérité linguistique.

La méthode d'analyse syntaxique appelée *Analyse en Constituants Immédiats* (en abrégé analyse en C.I.) par les linguistes structuralistes américains s'est trouvée devancée par l'apparition de la *Grammaire générative*. Toutefois, Touratier a réexaminé l'Analyse en C.I. en y ajoutant le point de vue phonologique, sémantique, et notamment morphologique. Il démontre qu'“en réalité, l'analyse en C.I. n'est qu'une simple méthode qui permet d'analyser fonctionnellement les phrases, en tenant compte du contexte syntagmatique des unités qui les constituent et de l'appartenance de ces dernières à des paradigmes fonctionnels, c'est-à-dire à des classes de fonctionnement syntaxique” (Touratier, 2005, p.5). Il propose ainsi une

méthode empirique d'analyse syntaxique en se fondant sur le fonctionnement des unités linguistiques.

Ce travail<sup>1</sup> a pour but de présenter la méthode de Touratier en prenant le français pour exemple, et de l'appliquer au japonais afin d'examiner la pertinence de ses arguments. Il a permis d'attester la cohérence de sa méthode d'analyse syntaxique, et de faire apparaître quelques particularités linguistiques en français et en japonais surtout dans le syntagme dit prépositionnel ou adverbial.

## 2. Définitions méthodologiques

### 2.1. Notions fondamentales de l'analyse en Constituants

#### Immédiats (C.I.)

Il est notoire que Bloomfield a énoncé la terminologie des *constituants immédiats*. D'après Touratier, l'analyse en C.I. est “une analyse syntaxique qui organise(nt) et hiérarchise(nt) les uns par rapport aux autres tous les morphèmes qui constituent une phrase, en précisant comment ces morphèmes se combinent entre eux, comment ces combinaisons de morphèmes se combinent à leur tour en combinaisons plus vastes, et comment ces combinaisons plus vastes forment des combinaisons de plus en plus vastes jusqu'à se réunir dans la combinaison ultime et la plus grande, la phrase, qui est donc vraiment conçue comme un tout organisé et hiérarchisé” (*ibid.*, p. 27-28). Pour préciser chaque combinatoire morphématique et chaque unité syntaxique qui forment la phrase, il y a trois notions fondamentales à présenter : *la construction*, *le constituant* et *le constituant immédiat*.

Par exemple, la phrase de Touratier *Ce tout petit garçon aimait les gâteaux à la crème* est décomposable en douze morphèmes ; Ce / tout / petit / garçon / aim- / -ait / l- / -es / gâteaux / à / la / crème /,

« les deux morphèmes *tout et petit* ou *la et crème* forment une construction, à savoir *tout petit*, qui est l'épithète du nom *garçon*, ou *la crème*, qui est le complément du nom *gâteaux*. De même, les quatre morphèmes *Ce, tout, petit et garçon* ou les six morphèmes *l-, -es, gâteaux, à, la et crème* forment une construction, qui la première, est le sujet du verbe *aimait*, et, la seconde, le complément d'objet du même verbe *aimait*. » (Touratier, 2005, p. 28)

La première notion, *la construction*, est donc “un groupe de morphèmes qui, à un niveau quelconque, forme une unité syntaxique en se combinant entre eux” (*ibid.*, p. 28).

La deuxième notion, *le constituant*, se définit comme “tout morphème ou toute construction qui fait partie d'une construction (plus grande)” (*ibid.*, p. 28). Dans la phrase précédente,

« les constituants de la construction *l-es gâteaux à la crème* sont d'une part tous les morphèmes qui se trouvent dans cette construction, à savoir *l-, -es, gâteaux, à, la et crème*, ainsi que la construction *la crème*, [...], la construction un peu plus grande à *la crème*, [...], la construction encore plus grande *gâteaux à la crème*, et enfin la construction *l-es*. Cette construction a donc dix constituants. La construction *aim-ait l-es gâteaux à la crème* aura les mêmes constituants, plus les deux morphèmes *aim-* et *-ait*, et plus la construction *aim-ait*. Elle a donc 10 + 3, soit treize constituants. » (Touratier, 2005, p. 28)

La troisième notion, *les constituants immédiats*, est, d'après Gleason, “un des deux (ou plus de deux) constituants qui forment directement une construction” (Gleason, 1969, p. 109), autrement dit, “les plus grands de ces constituants qui forment cette construction rien qu'en se combinant entre

eux, ou les plus grands de ces constituants qu'il suffit de combiner pour obtenir ladite construction" (Touratier, 2005, p. 29). En reprenant la phrase citée précédemment, Touratier précise la notion de constituants immédiats :

« [...] la construction *l-es gâteaux à la crème* [...] s'obtient en combinant la construction *l-es*, qui est un des constituants de ladite construction, avec la construction *gâteaux à la crème*, qui est aussi un des constituants de ladite construction. On dira donc que les deux constructions *l-es* et *gâteaux à la crème* sont les deux constituants immédiats de la construction *l-es gâteaux à la crème*. On peut dire, dans ces conditions, que faire l'analyse syntaxique d'une phrase donnée comme *Ce tout petit garçon aimait les gâteaux à la crème* consiste à chercher les deux C.I. de cette phrase, en l'occurrence *Ce tout petit garçon* et *aimait les gâteaux à la crème*, puis, à considérer chacun de ces deux C.I. comme des constructions dont on va aussi chercher les C.I., en l'occurrence pour la première construction les deux C.I. *Ce* et *tout petit garçon*, et pour la seconde les deux C.I. *aimait* et *les gâteaux à la crème*, et à recommencer l'opération jusqu'à ce que tous les C.I. obtenus soient indécomposables, c'est-à-dire ne correspondent pas à une construction, mais à un morphème. » (Touratier, 2005, p. 29)

En dehors de ces trois concepts opératoires, il ne faut pas oublier deux autres notions très importantes pour la description et la théorie syntaxique. Il s'agit de la construction endocentrique et de la construction exocentrique, notions définies également par Bloomfield. Du point de vue du fonctionnement linguistique, Bloomfield précise ainsi ces deux sortes de relations syntaxiques :

« Chaque construction syntaxique nous présente deux formes libres (et quelquefois plus) combinées en un syntagme, que l'on peut appeler

syntagme *résultant*. Le syntagme résultant peut appartenir à une classe formelle autre que celle d'un constituant quelconque. Par exemple, *John ran* n'est pas une expression nominale (comme *John*) ni une expression verbale conjuguée (comme *ran*). C'est pourquoi nous disons que la construction anglaise acteur-action est *exocentrique* : le syntagme résultant appartient à la classe formelle de constituant non-immédiat. Par ailleurs le syntagme résultant peut appartenir à la même classe formelle que l'un (ou davantage) de ses constituants. Par exemple, *poor John* est une expression de nom propre, de même que le constituant *John* ; les formes *John* et *poor John* ont, dans l'ensemble, les mêmes fonctions. Par conséquent, nous dirons que la construction anglaise qualité-substance (comme dans *poor John*, *fresh milk*, etc.) est une construction endocentrique. » (Bloomfield, 1970, p. 183)

Les constructions exocentriques sont “des constructions qui ne peuvent pas commuter avec un de leurs constituants immédiats” tandis que les constructions endocentriques sont “des constructions qui commutent avec un de leurs constituants immédiats” (Touratier, 2005, p. 30).

## 2.2. La commutation

Au-delà des notions fondamentales pour l'analyse en C.I. précédemment définies, il convient d'énoncer un critère qui permette de trouver la bonne analyse en C.I. d'une phrase donnée et de prouver que l'analyse est pertinente. En effet, “que l'on segmente les constructions ou que l'on regroupe les constituants, le critère décisif de l'opération est [...] la commutation” (*ibid.*, p. 31). Afin de mieux comprendre les explications de Touratier sur ce principe de la commutation, il est pertinent de présenter ici ses commentaires d'une phrase formée des onze morphèmes suivants : *Le vieil homme qui habite ici all-a à la mairie*

« on réunira probablement sans hésitation l'épithète *vieil* et le nom *homme*, qu'elle qualifie, comme le disent les grammaires scolaires, le verbe *habite* et son complément de lieu *ici*, le radical verbal *all-* et son morphème de passé simple *-a*, l'article *la* et le nom *mairie* sur lequel il porte. » (*ibid.*, p. 37)

et il poursuit :

« Il est possible de justifier et d'objectiver l'intuition qui regroupe ainsi des morphèmes par paires et les considère donc comme les constituants d'une construction, en remplaçant tous ces groupes de morphèmes par un seul morphème, qui, bien que de signification différente, semble avoir le même rôle syntaxique que les morphèmes regroupés et entretenir avec le reste de l'énoncé les mêmes rapports qu'eux :

Le	vieil	homme	qui	habite	ici	all-	a	à	la	mairie
	chasseur			radote		court			Aix	

Les commutations que représente le tableau précédent nous donnent une nouvelle phrase :

Le | chasseur | qui | radote | court | à | Aix

qui ne contenant plus que sept morphèmes, semble néanmoins avoir la même structure que celle dont nous sommes partis, c'est-à-dire a l'air de s'organiser syntaxiquement comme elle : *chasseur* est en effet le sujet du verbe *court*, comme *homme* l'était de *alla*, *radote* est le verbe intransitif de la subordonnée relative, comme l'était le verbe transitif *habite*, *court* est le verbe principal comme l'était *alla*, et *Aix* est son complément de lieu, comme *mairie* l'était de *alla*. » (*ibid.*, p. 37-38)

Cette opération de regroupement doit être répétée sur les morphèmes de la nouvelle phrase "jusqu'à ce qu'on n'ait plus rien à regrouper, c'est-à-dire

jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la construction maximale dernière qu'est la phrase elle-même", et dans cet exemple, "on arrive ainsi finalement à deux constructions, qui ne peuvent être que les deux constituants immédiats de la phrase" (*ibid.*, p. 38) comme le montre le tableau suivant :

Le	vieil	homme	qui	habite	ici	all-	a	à	la	mairie
	chasseur			radote		court			Aix	
			essoufflé					là-bas		
	coureur					boite				
Paul										

Ce tableau de commutations permet d'avoir l'analyse en C.I. de la phrase à étudier. Touratier détermine que la phrase du haut a en réalité "deux constituants immédiats, étant formée par la combinaison du paradigme qui a pour modèle le nom propre *Paul* avec le paradigme qui a pour modèle le verbe intransitif *boite*, paradigmes qui sont effectivement représentés dans la phrase par respectivement la construction *Le vieil homme qui habite ici*, et la construction *alla à la mairie*. Ces deux constructions, qui sont donc les deux constituants immédiats de ladite phrase, ont elles-mêmes chacune deux constituants immédiats. La construction *Le vieil homme qui habite ici* combine en effet deux paradigmes, celui de l'article *Le*, et celui qui a pour modèle le nom *coureur*, et qui est représenté dans la phrase par la construction *vieil homme qui habite ici*, la construction *alla à la mairie* combinant, elle, le paradigme qui a pour modèle le verbe intransitif *court* avec le paradigme qui a pour modèle l'adverbe de lieu *là-bas*, et ayant donc comme constituants immédiats la construction verbale *alla* et le syntagme prépositionnel *à la mairie*. La construction *alla* combine les deux morphèmes *all-* et *-a*, et la construction *à la mairie*, la préposition à

et la construction nominale *la mairie*, qui est formée, elle, du morphème *la* et du lexème *mairie*. Quant au syntagme *vieil homme qui habite ici*, il est formé de deux constituants immédiats, à savoir la construction *vieil homme*, qui a pour modèle le nom *chasseur* et qui combine le morphème adjectival *vieil* et le morphème nominal *homme*, et la subordonnée relative *qui habite ici*, laquelle a deux constituants immédiats, à savoir le relatif *qui* et la construction verbale *habite ici*, elle-même combinant le morphème verbal *habite* et l’adverbe de lieu *ici*” (*ibid.*, p. 39).

### 2.3. Représentations graphiques

Le déroulement de la commutation présenté dans le 2.2. permet de trouver la bonne analyse en C.I. d’une phrase à étudier. Toutefois, sa pratique s’avère rapidement délicate dans l’organisation en constituants immédiats de la phrase, si elle n’est expliquée que verbalement. Il existe alors des systèmes de représentations graphiques pour s’accommoder de cette difficulté. Par exemple, des systèmes composés d’une barre ou d’une parenthèse servent à indiquer le point de séparation de chaque constituant immédiat. L’intérêt de ces systèmes est de ne pas prendre d’espace pour représenter la construction de la phrase, mais par ailleurs, de nombreuses barres ou des parenthèses ajoutées dans la phrase empêchent d’identifier facilement les différents constituants immédiats et de constater la nature syntaxique de chaque constituant.

Aussi l’adoption pour ce travail du système dit “Arbre”, conçu par Chomsky, permet de bien comprendre l’assemblage des constituants d’une phrase et les catégories syntaxiques auxquelles appartient chaque constituant. Voici l’arbre de la phrase “Le vieil homme qui habite ici alla à la mairie” représentable à l’aide de la méthodologie de Touratier<sup>2</sup> :

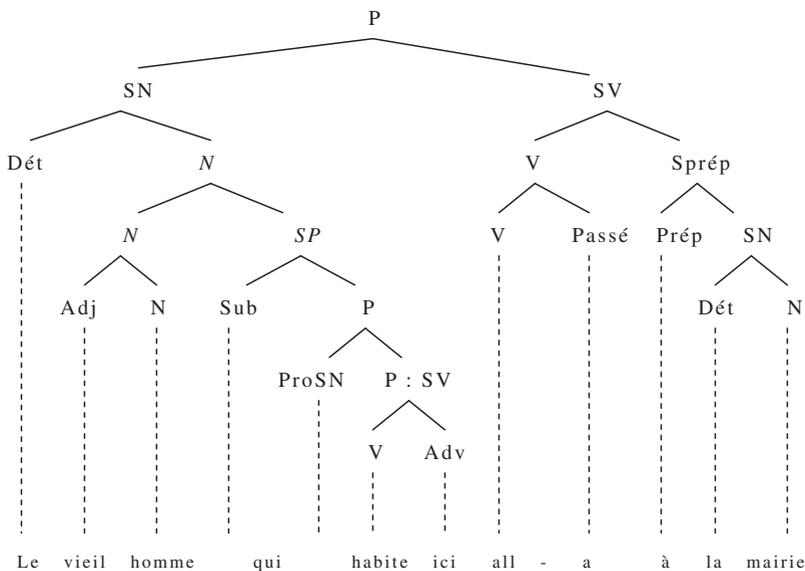


Figure 1 : “Arbre”

Les étiquettes principales indiquent : SN (le syntagme nominal), SV (le syntagme verbal), Sprép (le syntagme prépositionnel), SP (le syntagme propositionnel), N (le second constituant immédiat du SN). La figure 1 exprime que “la souche correspond à la construction la plus vaste, à savoir la phrase, et les nœuds terminaux aux constituants ultimes ou minimaux, à savoir les morphèmes. Les nœuds intermédiaires correspondent alors à des constructions, et les embranchements qui partent d’un nœud et aboutissent à deux (ou plus de deux) autres nœuds indiquent que les nœuds inférieurs sont les constituants immédiats de la construction qu’est le nœud supérieur. Tous les nœuds reçoivent une étiquette qui désigne la catégorie syntaxique à laquelle appartient le nœud concerné. [...] Et l’on relie par un trait vertical en pointillé chaque morphème de la phrase à son nœud terminal, le trait en pointillé indiquant expressément qu’il ne s’agit pas d’une décomposition

en constituants immédiats, à la différence des embranchements qui relient les nœuds entre eux.” (*ibid.*, p. 54). Il est visible que la représentation dite arbre ne présente plus la difficulté évoquée précédemment et qu’elle montre clairement la catégorie syntaxique à laquelle appartient chaque constituant.

### **3. Théorie des constructions principales et fonctions syntaxiques**

#### **3.1. Structures syntaxiques du français**

##### **3.1.1. Le syntagme nominal (SN)**

En appliquant les notions fondamentales de l’analyse en C.I. vues dans le 2.1., le syntagme nominal se définit comme la plus petite construction qui est toujours formée de deux constituants immédiats. Par exemple, dans la figure 1, le SN *le vieil homme qui habite ici* est pourvu de l’article *le* et du syntagme *vieil homme qui habite ici* comme constituant immédiat, et le SN *la mairie*, de l’article *la* et du lexème *mairie*. Ces combinaisons de deux morphèmes ou de plus de deux, cadrent ainsi avec un paradigme. Touratier précise que “toutes ces constructions à deux constituants immédiats sont des constructions exocentriques, c’est-à-dire qu’elles ne peuvent pas être remplacées par un de leurs constituants immédiats”, et il fait remarquer que “le second constituant immédiat d’un SN exocentrique ne peut pas être étiqueté SN” (*ibid.*, p. 116-117). En effet, il arrive qu’un SN exocentrique contienne un SN endocentrique comme dans les cas dits *expansions*, ce qui conduirait à dire que le SN est à la fois une construction exocentrique et endocentrique.

Afin d’éviter cette contradiction, la construction nominale combinée avec le déterminant est souvent appelée *membre nominal* (en abrégé MN) ou *groupe nominal* (en abrégé GN). Certes, de telles appellations sont distinctes

de celle de SN, mais il est important de mettre une étiquette qui nous permette de montrer, de façon simple et claire, que le second constituant immédiat d'un SN est, quelle que soit l'organisation du second constituant immédiat, une construction endocentrique. Effectivement, la construction nominale combinée avec le déterminant est susceptible de recevoir un simple lexème ou une construction formée d'un adjectif et d'un lexème comme *vieil homme*, ou encore une construction formée d'un adjectif et d'un lexème précédé du relatif comme *vieil homme qui habite ici*. Ainsi, "le second constituant immédiat du SN peut être de structure très variée", et "dans la combinaison d'un nom et de toutes les expansions [...] il peut recevoir un nom syntaxique, [...] un nom qui n'est pas donné par le lexique, mais qui est formé syntaxiquement ou [...] grammaticalement" (*ibid.*, p. 118). Puisque le second constituant immédiat du SN est un nom syntaxique, il semble plus juste et simple de l'étiqueter *N*, comme le fait Touratier, plutôt que *MN* ou *GN*. Voici sa représentation graphique :

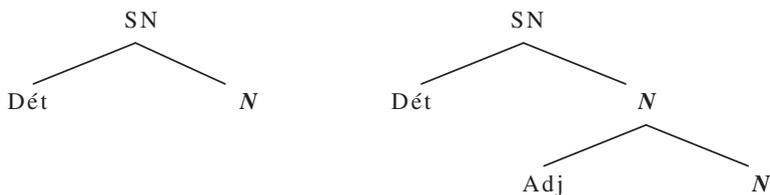


Figure 2 : le second constituant immédiat du SN, N syntaxique

### 3.1.2. Le syntagme verbal (SV)

Le syntagme verbal contient au moins un verbe qui est lui-même indispensable pour former le SV, mais pour le reste de la structure du SV, tout dépend de la nature du verbe, ainsi que le précise Touratier : "les verbes qui sont toujours intransitifs ne commutent pas avec les verbes qui sont

toujours transitifs ; ils n'appartiennent donc pas à la même classe qu'eux. Les verbes qui sont toujours intransitifs commutent avec la construction que forment les verbes qui sont toujours transitifs et leur complément d'objet" (*ibid.*, p. 152). C'est-à-dire que le plus petit syntagme verbal sera formé du verbe intransitif et que, lorsque le verbe n'est pas intransitif, le syntagme verbal sera formé du verbe transitif et de son ou de ses compléments en tant que syntagme verbal un peu plus grand par rapport au premier.

Toutefois, il convient de réfléchir à la nature et au comportement du verbe qui sont souvent des points de discussion dans le domaine de la sémantique. Car s'il est vrai qu'on peut distinguer les verbes en deux catégories, à savoir les verbes intransitifs et les verbes transitifs, il est également vrai qu'il existe "des verbes transitifs qui peuvent être employés intransitivement et [...] des verbes intransitifs qui peuvent être employés transitivement" (*ibid.*, p. 153).

Pour reprendre les terminologies concernant la théorie de la valence inventée par Tesnière, les *actants du verbe* représentent un certain nombre d'éléments associés à un verbe pour former une phrase. Ils pourraient donc être équivalents au nombre des constituants immédiats et/ou des constituants pour former un syntagme verbal. Les *verbes sans actants* sont les verbes qui "sont connus dans la grammaire traditionnelle sous le nom de verbes *impersonnels*" (Tesnière, 1968, p. 239), les *verbes monovalents*, les verbes à un actant qui "sont connus dans la grammaire traditionnelle [...] sous le nom [...] de verbes intransitifs" (*ibid.*, p. 240), les *verbes bivalents*, les verbes à deux actants, à savoir les verbes transitifs, et enfin, les *verbes trivalents*, les verbes à trois actants que "la grammaire traditionnelle ne [...] distingue pas des verbes à deux actants" (*ibid.*, p. 255). À l'aide de ces terminologies, l'intransitivation et la transitivisation deviennent pertinentes. En prenant la paire d'énoncés *Il mange* en face de *Il mange un fruit* pour

exemple, Touratier donne une description concrète sur l'intransitivation : "le verbe *manger* est sémantiquement bivalent, ce qui veut dire que normalement il sera syntaxiquement transitif. Mais si pour une raison ou une autre il est syntaxiquement intransitif, cela ne l'empêchera pas de continuer à être sémantiquement bivalent" (Touratier, 2000, p. 124). Quant à la transitivity, c'est "une autre figure grammaticale, qui consiste, elle, à construire transitivement un verbe monovalent, c'est-à-dire un verbe dont le sémantisme n'appelle qu'un seul actant et donc correspond normalement à une construction intransitive" (*ibid.*, p. 124).

Par conséquent, la structure du SV dépend de la nature du verbe transitif ou intransitif, le verbe transitif pouvant se comporter comme un verbe intransitif, et vice-versa.

Voici l'arbre d'une phrase contenant un verbe transitif qui forme une construction exocentrique et qui reçoit aussi une construction endocentrique (Touratier, 2005, p. 159).

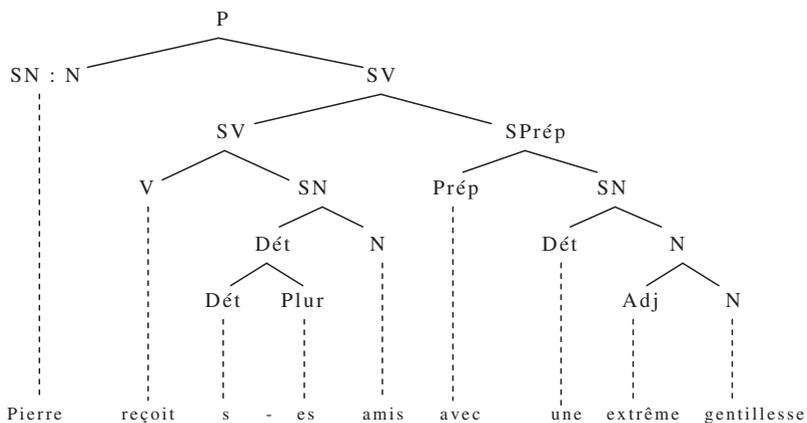


Figure 3 : SV avec Circonstant

La phrase indiquée dans la figure 3 montre que le SN *ses amis* est le complément d'objet du verbe *reçoit* et que le SPrép *avec une extrême gentillesse* est une expansion du SV *reçoit ses amis*. C'est-à-dire que le SV formé du verbe *reçoit* et du SN *ses amis* est une construction exocentrique, mais que le SV formé du SV *reçoit ses amis* et du SPrép *avec une extrême gentillesse* est, lui, une construction endocentrique.

A ce propos, il est utile de signaler ici que le SN *Pierre* comporte une particularité. Le SN est formé théoriquement d'un déterminant et d'un nom, également appelé nom syntaxique. Mais il est possible d'observer un SN formé d'un seul nom, sans son déterminant comme dans cette phrase. Le nom propre appartient bien au paradigme du SN, et l'étiquette double SN : N montre clairement cette particularité.

### 3.1.3. Le syntagme prépositionnel (SPrép)

Pour comprendre la nature du syntagme prépositionnel, il faut d'abord reconnaître, avec Touratier, deux sortes de prépositions et les distinguer clairement : les prépositions vides et les prépositions pleines. Les prépositions vides n'ont qu'un contenu grammatical comme *de* ou *à*<sup>3</sup>, elles n'ont pas la moindre signification, et sont donc des morphèmes fonctionnels. Par opposition, les prépositions pleines sont chargées, elles, d'un contenu sémantique comme *pour*, *sur*, *avec*, etc. qui sont aussi appelées des morphèmes relationnels. Elles forment ainsi "avec le SN avec lequel elles se combinent une construction exocentrique, c'est-à-dire qui ne fonctionne ni comme une préposition seule ni comme un SN seul, mais qui appartient au paradigme de l'Adverbe. Elles forment donc un syntagme qui, contenant un SN, est plus qu'un syntagme nominal." (*ibid.*, p. 120).

Ainsi, il importe de ne pas confondre ces deux prépositions parce que leur différence se manifeste notamment au plan syntaxique. Par exemple,

il est admis que la fonction syntaxique d'expansion de N au *de* est une préposition vide. Dans ce cas, la préposition *de* forme une construction endocentrique, et non pas exocentrique comme dans les SPrép, avec un SN auquel s'ajoute un morphème. Touratier note qu'“il est cependant impossible de faire commuter avec un SN sans *de*, dans la mesure où un SN complément de nom a besoin en français de voir expliciter sa fonction de complément de N par cette préposition” (*ibid.*, p. 121).

Dans la figure 4, il est remarquable que la fonction syntaxique de *de*, à savoir, l'expansion de N *maison* est marquée par les embranchements eux-mêmes partant du SN *de son fils*, et que par conséquent, il n'est pas nécessaire d'étiqueter *de* de l'appellation préposition vide ou de celle de morphème fonctionnel.

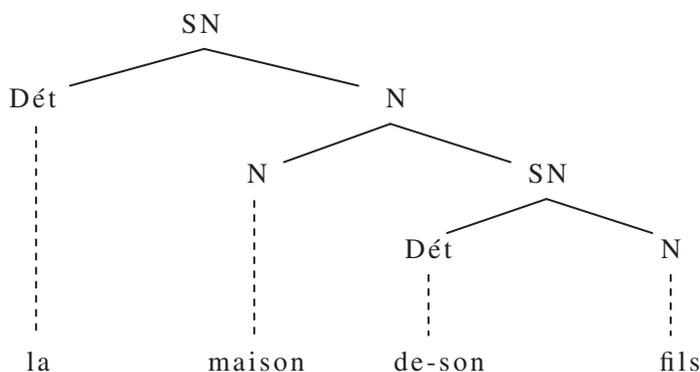


Figure 4 : SN expansion de N

Contrairement à la fonction syntaxique indiquée par la préposition vide dans la figure 4, une construction exocentrique formée d'un SN et d'une préposition dite pleine est présente dans la figure 3 précédemment représentée. Le syntagme *avec une extrême gentillesse* “ne peut commuter

avec aucun de ses constituants immédiats” (*ibid.*, p. 172). Pour former un SPrép, il faut une préposition et un SN et cette combinaison est théoriquement indispensable.

Toutefois, le SPrép ne contient parfois qu’une préposition, donc pas de SN, comme le montrent ces deux exemples repris par Touratier :

« Les uns attendent les emplois, les autres courent APRÈS  
(*Académie*)

Il a pris son manteau et s’en est allé AVEC (*Académie*) » (*ibid.*, p. 172)

Les prépositions ne sont pas accompagnées d’un SN dans ces exemples, mais les éléments linguistiques qui devraient être indiqués par le SN ont été déjà mentionnés ou évoqués dans le contexte antérieur ou dans la situation énonciative. Dans ces conditions, la préposition “peut remplir, à elle seule, le paradigme du SPrép, [...] elle est le seul constituant du SPrép” (*ibid.*, p. 173). Par conséquent, le double étiquetage (SPrép : Prép) permettra de ne pas omettre la particularité de ce type de préposition.

## **3.2. Structures syntaxiques du japonais**

### **3.2.1. Le syntagme nominal (SN)**

Les exemples précédents en français montrent que le SN est avant tout une combinaison d’un article et d’un nom, mais que le nom propre se définit comme l’unité unique qui commute avec cette combinaison, ce qui permet de la représenter avec l’étiquette double SN : N.

La langue japonaise fait partie des langues sans article, c’est-à-dire que le SN en japonais peut être formé au minimum d’un seul nom. Mais cela n’empêche pas que le nom japonais forme un syntagme nominal tout

comme le nom propre français, le nom appartient, simplement, lui seul, au paradigme du SN. Il est par conséquent possible de désigner le nom japonais dans le schéma de l'arbre, à la manière du nom propre français, à savoir SN : N, ainsi que le montre la figure suivante.



Figure 5 : SN en japonais

Par ailleurs, le syntagme nominal en japonais peut avoir une expansion de N. Dans ce cas, le /no/ appelé *particule* par la grammaire traditionnelle est susceptible de remplir la fonction d'expansion de N. Par exemple :

マリの家	マリの車
<b>La maison de Marie</b>	<b>La voiture de Marie</b>
マリ          の          家	マリ          の          車
/mari/          /no/          /ie/	/mari/          /no/          /kuruma/
« Marie »      « génitif »      « maison »	« Marie »      « génitif »      « voiture »

Le /no/ suivant le nom propre /mari/ « Marie » indique, dans chaque cas, une relation syntaxique d'expansion de N, /mari/ « Marie ». Il est tentant de dire que ce /no/ est l'équivalent de la préposition *de*, celle-ci étant "l'indication de la possession comme le dit trop facilement la grammaire traditionnelle, à propos de *Pierre*, dans *le livre de Pierre*, où *Pierre* serait

le possesseur du livre en question” (*ibid.*, p. 120), mais le /no/ n’a aucun contenu sémantique ainsi que le *de* français. Ce n’est que /mari/ « Marie » précédé de /no/ « génitif », à savoir le SN au génitif qui “entretient une certaine relation sémantique avec le N auquel il se rapporte, c’est-à-dire avec lequel il forme une construction” (Touratier, 1994, p. 191).

De fait, dans /mari-no-ie/ « la maison de Marie », il serait possible d’interpréter non seulement une relation de possession entre /ie/ « maison » et /mari/ « Marie », mais également une relation d’utilisateur. La même observation peut être faite dans les exemples suivants:

未来の家		未来の車
<b><i>La maison du futur</i></b>		<b><i>La voiture du futur</i></b>
未来            の            家		未来            の            車
/mirai/        /no/        /ie/		/mirai/        /no/        /kuruma/
« futur »    « génitif »    « maison »		« futur »    « génitif »    « voiture »

Le /mirai-no-ie/ « la maison du futur » peut vouloir dire « la maison où l’on habite dans son avenir », ou encore « la maison techniquement évoluée que l’on peut imaginer dans le futur ». Une analyse identique peut être faite du SN /mirai-no-kuruma/ « la voiture du futur ». Ainsi, dans ces exemples, le /no/ japonais, quelle que soit la terminologie traditionnelle, indique la fonction syntaxique d’expansion de N qui peut être représentée comme suit :

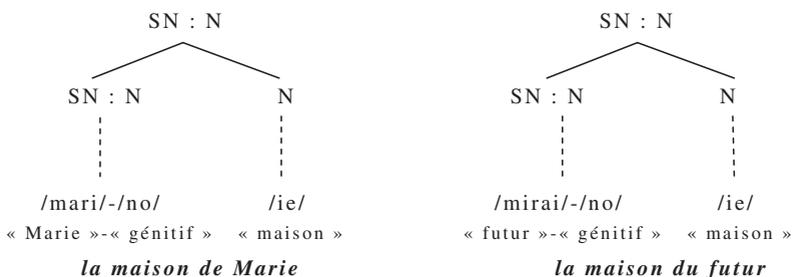


Figure 6 : SN expansion de N japonais

La fonction d'expansion de N est marquée par les embranchements dans chaque syntagme nominal ainsi qu'en français. Par contre, le nom japonais constitue, à lui seul, un syntagme nominal et chaque syntagme nominal doit donc être étiqueté SN : N. Chaque premier constituant immédiat est une expansion de N dans ces deux SN : N de la figure 6. Il est donc représenté dans la figure 6 avec la double étiquette SN : N.

### 3.2.2. Le syntagme verbal (SV)

La structure du SV japonais dépend de la nature du verbe tout comme le SV français. Toutefois, les compléments du verbe japonais sont toujours pourvus des éléments linguistiques appelés particules par la grammaire traditionnelle, comme le /no/ « génitif » que l'on a vu précédemment. Par exemple, la phrase ci-dessous est décomposable en plusieurs morphèmes :

マリが友達に本をあげた

*Marie a donné un livre à son amie.*

マリ が 友達 に 本 を あげ た  
 /mari/ /ga/ /tomodati/ /ni/ /hoN/ /o/ /age-/ /ta/

« Marie » « sujet » « ami » « datif » « livre » « accusatif » « donner » « accompli »

La justification d'identification de chaque morphème de cette phrase peut se faire avec les commutations suivantes :

/mari-/ga/ « Marie »-SU	/tomodati-/ni/ « ami »-DAT	/hoN-/o/ « livre »-ACU	/age-/ « donner »	/ta/ ACO
/hoN-/o/ « livre »-ACU			/joN-/ « lire »	/da/ ACO
			/jomu/ « lire »	
/neru/ « dormir »				

Figure 7 : Tableau des commutations de la phrase

/tomodati/ « ami » est pourvu de /ni/, et /hoN/ « livre » est pourvu de /o/. Les grammaires traditionnelles appellent ces /ni/ et /o/ particules, mais en pratique, /ni/ soudé à /tomodati/ « ami » indique le datif et /o/ soudé à /hoN/ « livre » marque l'accusatif. Le verbe « donner » est un verbe trivalent, il est donc normal de voir que ces /ni/ et /o/ expriment les fonctions de complément du verbe « donner ». Cela revient à dire que le syntagme verbal de la phrase donnée est formé d'un verbe et de ses deux compléments de verbe et que, par conséquent, ce syntagme verbal appartient à la construction exocentrique.

Il est donc possible de représenter le syntagme verbal de la phrase par la figure 8 ci-dessous. Les fonctions complément de verbe sont déjà marquées par les embranchements partant du SV. Par conséquent, /ni/ et /o/ n'ont pas besoin d'une étiquette et doivent être dessinés accolés aux noms.

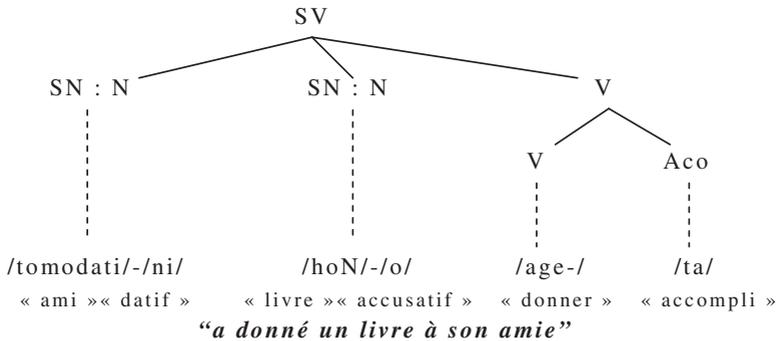


Figure 8 : SV en japonais avec deux compléments de verbe

Les fonctions de /ni/ et /o/ sont aussi explicites dans l'arbre que dans la chaîne parlée. Il est clair que /tomodati/ « ami » est le complément indirect du verbe /ageru/ « donner » grâce à la présence de /ni/, et que /hoN/ « livre » est le complément d'objet direct du même verbe à l'aide de /o/. Toutefois, en japonais, l'ordre des compléments de verbe est plus libre qu'en français. Effectivement, il est possible de permuter les deux compléments de verbe dans la phrase étudiée parce que la nature de chaque complément de verbe reste identique grâce aux morphèmes « datif » ou « accusatif ». L'ordre montré dans la figure 8 est tout de même considéré comme la norme par la grammaire traditionnelle.

### 3.2.3. Le syntagme Adverbial (SAdv)

Bien que la notion de SPrép existe de façon évidente dans la langue japonaise, son application ne semble pas convenable.

Dans le cas du français, les prépositions, dites pleines, qui ont un contenu sémantique faisant également partie des morphèmes relationnels, forment les SPrép. Or, dans la langue japonaise, si la *particule* indique la nature de la préposition pleine, elle n'a pas la même nature syntaxique que la

préposition pleine du français. Ainsi qu'il a déjà été exposé, la préposition française est capable de remplir à elle seule le paradigme du SPrép. Par contre, dans la langue japonaise, l'élément linguistique dit *particule* ne peut pas apparaître sans suivre un SN comme dans la phrase de la figure 7.

Assurément, parmi les *particules*, certaines peuvent être considérées comme des *morphèmes fonctionnels* et d'autres jouent le rôle de *morphèmes relationnels*. Il est par conséquent possible de dire que les particules /no/ « génitif », /o/ « accusatif » et /ni/ « datif » observées jusqu'ici peuvent être considérées comme des morphèmes fonctionnels. Toutefois des particules ayant un contenu sémantique pourront éventuellement former une construction du SPrép. Par exemple, si le Circonstant /daigaku-de/ « à l'Université » est ajouté dans la phrase analysée plus haut, elle devient :

マリが大学で友達に本をあげた

**Marie a donné un livre à son amie à l'Université.**

マリ が 大学 で 友達 に 本 を あげ た  
 /mari/ /ga/ /daigaku/ /de/ /tomodati/ /ni/ /hoN/ /o/ /age-/ /ta/  
 « Marie » suj. « univ. » « à » « ami » dat. « livre » accu. « donner » aco.

Le /de/ で est bien une *particule* qui a un contenu sémantique et qui se traduit par à dans à l'Université. Ce /de/ で exprime donc le lieu où se déroule l'action de « donner ». Ainsi ce SV contenant un circonstant peut être représenté comme suit :



signifiant discontinu d'un morphème", et propose "l'appellation de syntagme adverbial (en abrégé SAdv), dans la mesure où, d'une part, les adverbes sont bien des morphèmes, et où, d'autre part, les prétendus syntagmes prépositionnels commutent [...] avec des adverbes" (*ibid.*, p. 174). Par conséquent, il aurait été prudent d'employer l'étiquette SAdv à la place de SPrép dans la figure 9.

Dans la construction dite SPrép en japonais, l'élément linguistique qui permet d'exprimer la notion de préposition n'est pas une unité syntaxique comme en français, mais une unité morphologique. C'est donc une particularité japonaise.

Ensuite, se pose naturellement le problème de l'étiquette Prép qui représente l'unité linguistique, mais qui ne semble pas acceptable. Toutefois, quel que soit le choix de l'étiquette, il est évident que le SAdv est une construction exocentrique qui est notée à l'aide de deux embranchements partant du SAdv. La représentation du SAdv n'est donc pas fautive. En remplaçant le circonstant /daigaku-de/ « à l'Université » de la phrase précédente par les circonstants ci-dessous, chacun des SV est peut être représenté de la façon suivante :

SV1. 誕生日に友達に本をあげた

**“a donné un livre à son amie pour son anniversaire”**

誕生日            に            友達            に 本            を あげ た  
 /taNzjoobi/    /ni/    /tomodati/    /ni/ /hoN/    /o/    /age-/    /ta/  
 « anniversaire » « pour »    « ami »            dat. « livre » accu. « donner » aco.

SV2. 同情心から友達に本をあげた

**“a donné un livre à son amie par pitié”**

同情心            から            友達            に 本            を あげ た  
 /doozjoosiN/    /kara/    /tomodati/    /ni/ /hoN/    /o/    /age-/    /ta/  
 « pitié »            « par »            « ami »            dat. « livre » accu. « donner » aco.

SV3. 約束として友達に本をあげた

“*a donné un livre à son amie comme promis*”

約束            として            友達            に 本            を            あげ            た  
/jakusoku/   /tosite/            /tomodati/   /ni/ /hoN/   /o/   /age-/        /ta/  
« promesse » « en tant que »   « ami »        dat. « livre » accu. « donner »   aco.

Dans le SV1, le /ni/ に précédé de /taNzjoobi/ « anniversaire » indique le résultat, la raison ou la cause d'une action qui se traduit ici par « pour », il est un morphème relationnel, donc différent du /ni/ に du « datif » lui-même étant un morphème fonctionnel. Le /kara/ から du SV2 exprime le point de départ temporel et spatial, il est traduisible en « par » dans le SV2. Quant au /tosite/ として du SV3, il constitue un seul morphème, et il est équivalent à « en tant que » sémantiquement. Ces remplacements permettent de constater qu'en japonais, le morphème ayant un contenu sémantique forme le SAdv en se combinant avec le SN, et qu'un morphème ne peut pas seul appartenir au paradigme du SAdv, même si cela est possible dans certains cas du français. Il est donc évident que la place de *Prép* dans la figure 9 n'est pas celle d'une préposition, mais d'une unité morphologique. Toutefois, mettre l'étiquette d'unité morphologique ou de morphème relationnel ne serait pas pertinent car cela est déjà compris dans les notions fondamentales de l'analyse en C.I.. Par conséquent, le signifiant de chaque élément linguistique, à savoir celui du morphème relationnel comme /de/, /kara/, ou /tosite/ sous l'étiquette *Prép* est un choix raisonnable d'étiquette ; il est préférable à son omission ou à l'appellation souvent rencontrée de *postposition* qui entraînerait une confusion syntaxique en japonais.

La figure 9 pourrait être améliorée et représentée comme suit :

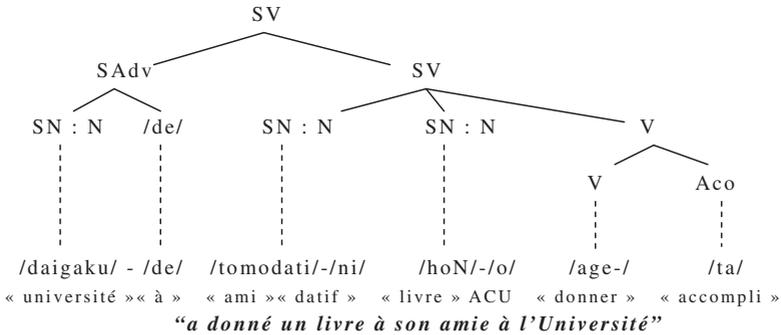


Figure 10 : Compléments de verbe et Circonstant japonais

#### 4. Conclusion

Ce travail a permis non seulement de mettre en valeur la méthodologie de Touratier qui modifiait l’analyse en C.I. de Bloomfield, mais également d’accentuer les particularités et les différences syntaxiques et morphologiques dans les langues française et japonaise. Cependant, tant que cette méthodologie ne peut s’appliquer complètement ou ne s’applique pas de façon pertinente, il est difficile de préciser l’aspect linguistique de chaque langue. Seules quelques unités morphologiques dites particules ont été mises en évidence dans les structures syntaxiques du japonais. Il serait certainement possible de redéfinir d’autres éléments linguistiques appelés particules avec une méthode identique.

#### NOTES

<sup>1</sup> C’est une partie extraite de l’*Analyse morphologique et syntaxique de la particule TE en japonais contemporain* à laquelle nous avons apporté quelques explications et des exemples précis, en insistant sur la différence entre le français et le japonais.

<sup>2</sup> Les étiquettes en italique et la construction dans le SP de cette phrase diffèrent de celles proposées par Chomsky. Pour plus d’explications, voir les chapitres 2 et 7 dans l’*Analyse et théorie syntaxique* de Touratier (2005).

<sup>3</sup> Ici, il s'agit de à qui indique le «datif».

## BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, E. (1975). *Noms d'agent et noms d'action en Indo-européen*, Paris : Maisonneuve, 174 p.
- BLOOMFIELD, L. (1970). *Le Langage*, Paris : Payot, 524 p. [éd. origin., *Language*, (1961). New York : Rinehart and Winston, traduit de l'anglais par Gazio, J.].
- CHOMSKY N. (1956). Three models for the description of language, *I.R.E. Transactions on Information Theory*, 2, p. 113-124.
- COYAUD, M. (1979). Thème et sujet en tagalog : comparaisons avec le mandarin, le coréen et le japonais, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 74.1, p. 113-139.
- DELTEIL, A. ; SEKO, Y. ; TAKEI, Y. (2006). *Japonais – Manuel de première année*, Publications de l'Université de Provence, 234 p.
- GLEASON, H.A. (1969). *Introduction à la linguistique*, Paris : Larousse, 379 p. [éd. origin., *An Introduction to Descriptive Linguistics*, (1955). Holt : Rinehart and Winston, traduit de l'anglais par Dubois Charlier, F.].
- HAGÈGE, C. (2001). *La structure des langues*, Paris : Presses Universitaires de France, 127 p. (1e éd. : 1982 ; 6e éd.).
- HAGUENAUER, C. (1951). *Morphologie du Japonais Moderne I*, Paris : Klincksieck, 425 p.
- KINDAICHI, H. ; MAËS, H. (1978). Phonologie du japonais standard, *Travaux de linguistique japonaise*, VII : Phonologie du japonais standard, Université de Paris VII, p. 9-37.
- MAËS, H. (1975a). La terminologie grammaticale japonaise, *Travaux du groupe de linguistique japonaise*, I : Problèmes terminologiques, Université de Paris VII, p. 45-58.
- MARTINET, A. (1995). *Éléments de Linguistique Générale*, Paris : Armand Colin, 223 p. (1e éd. : 1960 ; 3e éd.).
- NIDA, E. (1958). The identification of morphemes, *Readings in linguistics*, I, Joos, M. (éd.). (1958). Chicago & London : The University of Chicago Press, p. 255-271.
- RUWET, N. (1968). *Introduction à la grammaire générative*, Paris : Librairie Plon, 452 p.

- SUZUKI, S. (1996). *Keitairon Josetsu (Morphologie, Introduction)*, Tôkyô : Mugishobô, 324 p. 鈴木重幸. 形態論・序説, 東京 : むぎ書房.
- TAKEI, Y. (2008). *Analyse morphologique et syntaxique de la particule TE en japonais contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Lille : Presses de l'A.N.R.T., 363 p.
- TESNIÈRE, L. (1968), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Éditions Klincksieck, 670 p. (1e éd. : 1959 ; 2e éd.).
- TOURATIER, C. (1977). Comment définir les fonctions syntaxiques ?, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 72. 1, p. 27-54.
- TOURATIER, C. (1993). Structure informative et structure syntaxique, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 88. 1, p. 49-63.
- TOURATIER, C. (1994). *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve : Peeters, 754 p.
- TOURATIER, C. (1996). *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin, 253 p.
- TOURATIER, C. (2002). *Morphologie et Morphématique – Analyse en morphèmes*, Publications de l'Université de Provence, 322 p.
- TOURATIER, C. (2000). *La sémantique*, Paris : Armand Colin, 191 p.
- TOURATIER, C. (2005). *Analyse et théorie syntaxiques*, Publications de l'Université de Provence, 331 p.